



Association *LESTREM EN LUMIERE*

Charte de l'Adhérent

Période d'adhésion : 1^{er} septembre 2023 – 31 Août 2025

En adhérent à *LESTREM EN LUMIERE*, je m'engage à :

- Participer aux spectacles organisés par l'association pendant la période d'adhésion,
- Céder mon droit à l'image à l'association.

En adhérent à l'association comme « *Membre d'une Commission et/ou d'un Atelier* », je m'engage à :

- Participer, en amont des représentations, aux activités de la Commission / de l'Atelier,
- Suivre les consignes transmises par les responsables pour assurer la qualité du spectacle ainsi que la sécurité, la mienne et celle des autres,
- Prendre le plus grand soin de tous les éléments (matériels, matériaux, équipements, costumes, accessoires...) mis à ma disposition.

En adhérent à l'association comme « *Figurant* », je m'engage à :

- Assister aux séances d'essayage des costumes selon planning établi,
- Participer aux répétitions du spectacle et à toutes les représentations du spectacle,
- Suivre les consignes transmises par les responsables pour assurer la qualité du spectacle ainsi que la sécurité, la mienne et celle des autres,
- Prendre le plus grand soin des costumes, des accessoires et tout autre élément mis à ma disposition.